



4^{ème} Tournoi de Valdahon-Vercel 2014 : règlement **intérieur**

Autorisation n° (en cours)

1. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBad et est organisé par le Club de Badminton de Valdahon Vercel, siégeant rue de Jésus, 25530 VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP.
2. Le tournoi a lieu le weekend des **1^{er} et 2 mars 2014**. La date limite d'inscription est le mardi **18 février 2014**. Le tirage au sort sera effectué le samedi **22 février 2014**.
3. Le tournoi est ouvert aux séries **B1B2B3, B4C1C2, C3C4D1, D2D3 et D4NC** en simple, double et mixte.
4. Le nombre d'inscrits est limité à 220. Ce nombre peut-être revu légèrement à la hausse si la qualité du tournoi n'est pas remise en cause (matchs en poules, nombre de sortants par poule, heure de fin des matchs).
5. Toute participation au Tournoi de Valdahon-Vercel implique l'acceptation de ce règlement.
6. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement.
7. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, ne doit pas faire l'objet d'une suspension et doit être en possession de sa licence compétition. Si la licence est en cours de validation, le joueur doit apporter une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club.
8. Les Juges-Arbitres sont désignés par l'organisation. Il s'agit de Messieurs Cédric BOSSON du BVM, Aurélien LESQUIR de l'ASPTT Besançon et Gérard SERDET du BVV. Les décisions des Juges-Arbitres sont sans appel.
9. L'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après accord du Juge Arbitre. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
10. Tout joueur doit se faire pointer dès son arrivée auprès de la table de marque.
11. Le tournoi se déroule dans deux gymnases différents. Chaque gymnase aura sa table de marque, indépendante de l'autre table.
12. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la

durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.

13. Un joueur peut s'inscrire dans deux séries différentes seulement si son classement le justifie, **il est seulement possible pour un joueur de jouer dans sa catégorie, ou bien dans la catégorie directement supérieure** (Ex : un joueur C4 peut s'inscrire en simple C3C4D1 ou en B4C1C2 mais pas au-delà).
14. Les tarifs d'inscription sont de 12€ pour 1 tableau et 17€ pour 2 tableaux.
15. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "forfait" après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non participation et adressera au plus tard dans les 48 heures les pièces justificatives en courrier RAR (Recommandé avec Accusé de Réception) à la Ligue de Franche-Comté de Badminton (24 B rue de Chalezeule – 25000 BESANCON).
16. Après la date du tirage au sort (samedi 22 février 2014), **le montant de son engagement ne lui sera pas remboursé.**
17. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'inscription non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, sont supportées par les clubs en cause.
18. **Il est impératif de respecter les règles d'inscriptions**, pour que l'inscription soit étudiée et prise en compte.
19. Les matchs sont disputés en poules avec un ou deux sortants puis en élimination directe.
20. En cas d'égalité dans une poule (entre 2, 3, 4 ou 5 joueurs), la différence se fait au nombre de sets, puis de points, et enfin au match particulier. Si l'égalité perdure, c'est le joueur le plus jeune qui est tiré vainqueur.
21. Les tableaux seront limités à 24 joueurs ou paires par tableau, sauf si un plus grand nombre ne nuit pas à la qualité du tableau. Au-delà de 32 joueurs ou paires inscrites dans un tableau, l'organisation se réserve le droit de scinder ce tableau par tirage au sort en deux tableaux totalement indépendants.
22. Les matchs se déroulent en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales incluses. Les finales sont arbitrées dans la mesure du possible par les arbitres qui sont présents dans la salle. Cependant, sur demande des joueurs au Juge Arbitre, un arbitre dans la mesure où un officiel est présent et disponible peut être désigné à tout moment du tournoi.
23. A l'appel de son nom, le joueur a le droit à 3 minutes pour se rendre sur le terrain, s'échauffer et tester les volants. Passer ce délai de 3 minutes après le premier appel, le joueur non présent sur le court peut être disqualifié par le Juge-Arbitre quelque soit l'avancement de la compétition.
24. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la série (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'au "Jouez" du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e) ou des intéressé(e)s. Le Juge Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
25. L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, aux Juges Arbitres, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre et aux membres de l'organisation. Les coachs peuvent donner entre les échanges des conseils aux joueurs, c'est à dire seulement quand le volant n'est pas en jeu. Pendant les arrêts

d'une minute et les arrêts de deux minutes, chaque joueur peut être rejoint sur le terrain par **2 personnes au maximum**. Ces personnes rejoignent les joueurs une fois que les joueurs ont changé de demi-terrain, et elles doivent quitter le terrain quand l'arbitre annonce : " 20 secondes".

26. La tenue sportive doit être conforme à la circulaire de la Fédération Française de Badminton et soumise à l'appréciation du Juge Arbitre. **Les chaussures doivent être propres et réservées à la pratique du badminton.**
27. En cas de match auto-arbitré, les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer en fin de match.
28. Les matchs se joueront en volants en plumes. Les volants sont à la charge des joueurs à partage égal entre les deux joueurs, à l'exception des finales où 3 volants seront fournis par le club organisateur.
29. En cas de désaccord sur le choix du volant, les volants officiels seront les volants plume *BABOLAT Start* pour toutes les séries, ces volants seront mis en ventes dans les deux salles.
30. Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 21 points en simple, double et mixte.
31. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf entre les sets. Il doit donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
32. Tout volant touchant une infrastructure du gymnase est compté "faute", sauf pour les fils des panneaux de basket considérés toujours comme « let ».
33. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales doit le signaler dès son arrivée au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
34. L'Organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accidents ou d'incidents.
35. Si un joueur ne souhaite pas voir diffuser sa ou ses photos (prise(s) pendant la compétition) sur notre site <http://www.badmintonvaldahonvercel.fr/> après la compétition, il est tenu de le signaler à la table de marque le jour de la compétition.
36. L'Organisation se réserve le droit de supprimer un tableau si le nombre de joueurs dans une série est insuffisant. Dans ce cas, l'organisation se réserve le droit d'inscrire les joueurs en question dans les catégories supérieures ou inférieures, suivant leurs classements (Ex : le tableau SH C3C4D1 est annulé car seulement 3 participants. Les inscrits étaient 1 C4, 1 D1 et 1 D2. Le C4 est inséré dans le SH B4C1C2, les deux autres insérés dans le **SH D2D3, même le D1 !**)
37. **L'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce 4^{ème} Tournoi de Valdahon-Vercel en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges-Arbitres.**